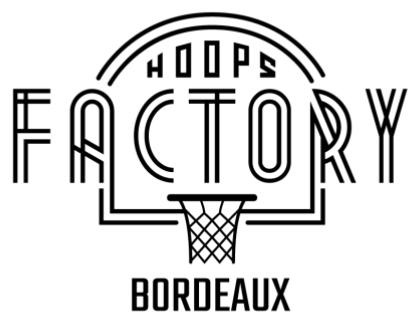




HOOPS ACADEMY

SAISON 2020-2021

Dossier d'inscription



HOOPS ACADEMY - SAISON 2020-2021

A retourner à l'adresse suivante :

Hoops Factory Bordeaux

9 Rue Dumont d'Urville, 33300 Bordeaux

+ Paiement par chèque à l'ordre de "SASU HF BORDEAUX"

+ Chèques vacances et coupons sport acceptés

STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Taille :

XS S M L XL

Sexe :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

SANTE

Surveillance particulière :
Aucune Asthme Allergie Autres :

Restrictions alimentaires :
Aucune Végétarien Sans porc Sans sucre Sans sel
 Autres



HOOPS ACADEMY - SAISON 2020-2021

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom :

Prénom :

Mail 1 :

Mail 2 :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

TARIFS :

1 séance par semaine : 295€

2 séances par semaine : 395€

NOS PROMOTIONS :

15% de réduction sur tout inscription d'un enfant de la même famille

10% de réduction pour toute inscription enregistrée avant le 30 Juillet 2020

AVANTAGES :

1 Maillot Hoops Academy offert pour toute inscription

20% de réduction sur toute inscription aux Hoops Factory Basketball Camps

CHOISISSEZ VOS CRÉNEAUX

DU 7 SEPTEMBRE 2020 AU 26 JUIN 2021



HOOPS ACADEMY - SAISON 2020-2021

4 à 7 ans

Mercredi 14h-15h

Samedi 10h-11h

8 à 11 ans

Mercredi 15h-16h30

Samedi 11h-12h30

12 à 15 ans

Mercredi 16h30-18h

Samedi 12h30-14h

PIECES A FOURNIR :

- Dossier d'inscription complétée et signée
- Photocopie de la carte d'identité de l'enfant
- Photo d'identité avec le nom/prénom de l'enfant au dos
- Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du basketball datant de moins d'un an ou une licence FFBB en cours
- Le règlement en espèces, chèques-vacances, coupons sport ou chèque à l'ordre de " SASU HF BORDEAUX " (*indiquer le nom et prénom de l'enfant au dos du chèque*)

HOOPS ACADEMY - SAISON 2020-2021

A REMPLIR PAR L'ADULTE RESPONSABLE

Je soussigné(e), madame/monsieur (rayer la mention inutile) :

- Autorise mon enfant à participer à la Hoops Academy dont les dates sont précisées ci-dessus ;
- Autorise l'organisateur à utiliser des photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisées dans des brochures ultérieures ou sur le site internet de la HOOPS FACTORY, sans compensation, sans qu'une telle utilisation puisse excéder 2 ans ;
- M'engage à fournir un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du basketball datée de moins d'un an ou une licence FFBB de la saison en cours ;
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un des véhicules de la société en cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité ;
- Autorise l'organisateur, en cas d'injoignabilité, à donner en mon lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aigue à évolution rapide ;
- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales du programme ci-jointes (annulation, sortie, assurance ...) et s'engage à les respecter ;

A la fin de la journée, à défaut de venir personnellement chercher mon enfant, j'autorise :

- Madame / Monsieur (rayer la mention inutile) à récupérer mon enfant
- Mon enfant mineur à rentrer chez lui par ses propres moyens.

Pour des raisons de sécurité, à moins d'une autorisation spéciale des parents, nous n'autorisons pas les stagiaires à sortir de notre centre au moment de la pause déjeuner.

Signature du représentant légal, précédée de la mention "lu et approuvé"

Fait à

Le

CONDITIONS GENERALES

Page à conserver

Projet pédagogique de la Hoops Academy

La Hoops Factory a pour projet par la Hoops Academy de dispenser une formation et un encadrement de qualité pour les jeunes de 4 à 15 ans, tout en favorisant leur éveil et leur épanouissement.

Nos éducateurs formés offriront à travers des séances d'entraînement adaptées à l'âge des enfants, les bagages techniques, tactiques et physiques pour progresser. Faire aimer et apprendre le basketball en combinant les valeurs de plaisir, de partage et de fair-play sont les motivations de la Hoops Factory.

Règlement intérieur de la Hoops Academy

Il est indispensable de participer aux séances dans un esprit ludique et ainsi respecter les valeurs de respect et de convivialité véhiculées par le camp.

La participation aux activités sportives et le port d'une tenue de sport sont un caractère obligatoire.

L'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs dans son centre, rappelle que la consommation d'alcool est interdite et souligne également l'interdiction de fumer.

Le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie du centre.

La prise en charge des joueurs par l'organisateur débute et cesse aux horaires précisés dans le dossier d'inscription (sauf départ prématuré).

En inscrivant un enfant mineur à la Hoops Academy, les parents ou représentants légaux acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé(e).

L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par l'enfant.

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommages d'objets qui ne lui ont pas été confiés.

Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part de la Hoops Factory, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance Responsabilité Civile. Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est suffisamment assuré.

Règlement financier

Le paiement dans sa totalité doit être joint au dossier. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera malheureusement pas validée.

Le règlement peut se faire par virement bancaire ou par chèque.

Dans le cadre des paiements par virement, les frais bancaires retenus sont à la charge du participant. L'envoi d'un avis de virement doit se faire après chaque versement.

En cas d'annulation

Une fois l'inscription prise en compte, aucun remboursement ne sera effectué. Les motifs pris en compte pour un remboursement sont les suivants : Déménagement, Santé. Auxquels cas, le remboursement sera pris en compte. Toute annulation doit se faire par lettre recommandée.